



Mise au concours

Pour faire suite au départ de la titulaire, la Commune de Nendaz met au concours le poste suivant :

UN-E AUXILIAIRE DE LA PETITE ENFANCE A 40%

auprès de la crèche-nurserie les Grenouilles à Aproz.

Mission générale :

Assurer la prise en charge des enfants de 3 mois à 18 mois pour le secteur de la nurserie.

Votre profil :

- Vous êtes au bénéfice d'une expérience dans l'accueil des enfants et avez un intérêt prononcé dans l'accompagnement de l'enfant.
- Vous êtes apte à vous intégrer dans une petite équipe.
- Vous avez des facilités de communication et d'écoute.
- Vous êtes polyvalent-e et savez faire preuve de flexibilité et de disponibilité.
- Vous maîtrisez le français à l'oral et à l'écrit

Entrée en fonction : 1^{er} février 2022 ou à convenir

Traitement et cahiers des charges :

Le traitement est basé sur l'échelle des salaires du personnel de la commune de Nendaz. Des informations relatives à ce poste peuvent être obtenues auprès de la responsable, au 027 289 57 59, les lundis et jeudis de 9h à 11h.

Rentrée des offres :

L'offre de service, avec curriculum vitae, références, copies de diplômes et de certificats sont à adresser à l'Administration communale de Nendaz, Rte de Nendaz 352, 1996 Basse-Nendaz, avec mention (sur l'enveloppe) « Aproz-auxiliaire » **jusqu'au 21 janvier 2022** au plus tard (la date du timbre postal fait foi).

Commune de Nendaz